

Domaine d'utilisation

L'accessoire isolant pour batteries permet d'effectuer, en toute sécurité, des opérations de pose et dépose sur véhicules et engins à motorisation électrique ou hybride ayant une source d'énergie électrique autonome embarquée. Il convient d'utiliser les EPI adaptés pour opérer (gants isolants et sur-gant ou gants isolants composites, écran ou casque à écran facial, tenue de protection contre les effets thermiques d'un arc électrique).

Utilisation

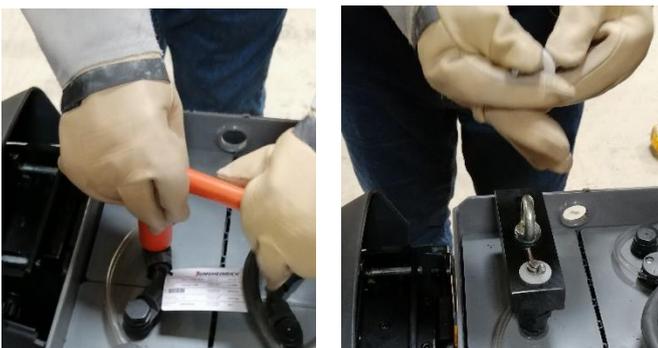
L'accessoire est composé de trois parties :

- 1- une vis papillon équipée de sa rondelle isolante ;
- 2- un étrier avec un plot isolant non-démontable ;
- 3- un plot isolant démontable.

Dévisser le premier pôle de la batterie et positionner en lieu et place le premier plot isolant.



Dévisser le second pôle de la batterie et placer l'étrier* comprenant le deuxième plot isolant.



*La référence aux plots isolants « démontable » et « non démontable » fait l'objet d'un marquage sur l'étrier



Positionner l'étrier sur le premier plot installé et fixer l'ensemble par serrage avec la vis papillon.

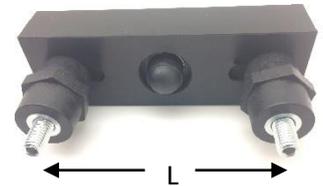


La batterie peut ainsi être manoeuvrée en toute sécurité.

Isolation électrique

Tensions maximales d'utilisation : 1000 V AC – 1500 V DC

Testé électriquement suivant la norme **IEC / NF EN 60900**  chapitre 5.5.



Caractéristiques

- Dimension de l'entraxe de fixation sur batteries : « L » réglable de 81 mm à 118 mm
Fixation par 2 embouts mâles filetés M10.
- Charge maximale admissible : 230 kg avec préhension par l'anneau.

Stockage et Entretien

Stocker l'accessoire isolant dans son étui en tissu renforcé de manière à le protéger des chocs.
La matière isolante peut être nettoyée à l'eau et au savon puis rincée et séchée.

Vérification avant usage

Avant chaque utilisation, l'accessoire isolant doit être inspecté visuellement par l'opérateur afin de déceler des dommages éventuels sur les parties isolantes (traces de chocs, fissures, salissures).
S'il y a un doute quant à la sécurité apportée par l'isolation ou la matière isolante de l'accessoire, le mettre au rebut et le remplacer.

Températures d'utilisation

L'accessoire isolant doit être utilisé dans des zones où la température est comprise entre -20°C et + 70°C.

Vérification périodique

L'accessoire isolant ne fait pas l'objet d'une date de péremption, mais un examen visuel annuel est recommandé.
La vérification périodique doit être réalisée par une personne compétente et formée pour valider l'aptitude de l'accessoire à rester en service ou pas.

En cas de doute, il est préférable de reconduire l'essai diélectrique.

Cet essai doit être effectué dans un laboratoire compétent pour ce type d'essai (CATU propose cette prestation).

